

Membre de l'Association internationale de droit constitutionnel

La présidente,
Aux membres de l'AFDC

Paris, le 30 décembre 2022

Chers Membres, Chers Amis,

Avant toute chose, je tiens à vous présenter tous mes vœux très sincères pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous.

Je me réjouis déjà qu'elle nous permette de nous retrouver enfin, du 15 au 17 juin, à Toulon pour notre XI^e Congrès qui sera, à n'en pas douter, comme toujours un moment fort et plus encore compte tenu des reports successifs auxquels nous avons été contraints.

2023 sera aussi une année de réforme de nos statuts. Conformément au souhait exprimé lors de l'Assemblée générale du 10 juin 2021, un « groupe de travail Statuts » a, tout au long de l'année 2022, débattu et préparé un projet que le Conseil d'administration a adopté le 25 octobre et qui sera soumis à vos suffrages lors d'une Assemblée générale extraordinaire le 18 janvier prochain. Les comptes rendus des réunions du « groupe Statuts » ainsi que le projet de statuts révisés figurent *in extenso* sur le site Internet de l'AFDC à la rubrique « vie de l'association ». Cette réforme entrera en vigueur dès son adoption définitive et c'est donc sur son fondement que seront organisés, à Toulon, le renouvellement complet de notre Conseil d'administration et l'élection du nouveau Bureau de l'association.

Par ailleurs, après deux années de suspension liée à la crise sanitaire et à l'impossibilité d'organiser sereinement et dans des conditions normales nombre de manifestations scientifiques, je reviens vers vous au titre de l'appel à cotisation pour l'année en cours. Comme vous le savez, vos cotisations sont à la fois le témoignage de votre attachement à notre Association et son unique ressource. Je saisis l'occasion de ce courrier pour remercier ceux d'entre vous qui, devançant l'appel, se sont d'ores et déjà acquittés de leur cotisation 2022 et ne sont par conséquent pas concernés par cet appel.

Vos cotisations permettent de faire face aux dépenses administratives, mais aussi et surtout de financer les activités scientifiques que nous organisons ou soutenons.

D'ultimes vérifications sur notre nouveau site Internet nous ont empêchés de vous solliciter plus tôt mais, grâce à la ténacité de notre Secrétaire Général que je tiens à tout

spécialement remercier, il vous sera désormais possible de procéder à l'ouverture de votre « compte adhérent » en ligne, via un mail que vous allez recevoir de l'AFDC dans les prochains jours contenant vos identifiants, qui vous permettra, outre le règlement de votre cotisation, d'accéder à des informations et publications réservées aux membres.

A cet effet, un bref « mode d'emploi » est joint à ce courrier qui vous guidera lors de votre inscription.

Je tiens également à insister sur l'importance de l'adhésion des centres de recherche qui ont une activité significative en matière constitutionnelle. Consciente de leur rôle déterminant dans la promotion de la recherche en droit constitutionnel dans leur environnement académique et de l'importance des liens qu'ils ont permis de tisser avec des centres de recherche spécialisés dans des disciplines voisines ou plus lointaines, l'Association leur a porté une attention toute particulière depuis maintenant plusieurs années et est particulièrement attachée à l'action qui est la leur dans l'organisation des manifestations scientifiques qu'elle soutient.

Enfin, alors que le Congrès de Toulon marquera la fin de mon mandat de présidente, je ne peux achever ce courrier sans vous remercier de la confiance que vous m'avez faite tout au long de ces neuf années et vous dire l'immense bonheur qui a été le mien au quotidien de travailler en confiance avec les membres du Bureau et du Conseil d'administration auxquels je veux ici témoigner de ma gratitude et de ma reconnaissance pour leur enthousiasme et leur disponibilité sans faille.

Vous renouvelant tous mes vœux pour 2023, je vous prie de croire, Chers Membres, Chers Amis, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux et toujours très fidèlement dévoués.

Anne LEVADE